



**Laboratoire d'innovation  
sociale et culturelle**

***2020 - 2021***

---

**FORMATIONS & ACCOMPAGNEMENT**

**CO-WORKING**

**ATELIERS ET RÉSIDENCES ARTISTIQUES**

**PÔLE NUMÉRIQUE INCLUSIF**

**CO-CONSTRUCTION CITOYENNE**



---

# TABLE DES MATIERES

## Le CCO, laboratoire d'innovation sociale & culturelle

- Du CCO vers La Rayonne p.2
- La phase chantier p.3
- La Rayonne p.3

## Les missions

- Oser p.4
  - Ateliers artistiques
  - Résidences et créations artistiques partagées
- Innover p.6
  - Pôle numérique inclusif
  - Co-construction citoyenne
- Accompagner p.8
  - Porteurs de projets & cco-working
  - Cycle de formation « Association Mode d'Emploi »
    - TRANSITION NUMÉRIQUE p.14
    - STATUTS ET FONCTIONNEMENT p.16
    - JURIDIQUE p.17
    - MÉTHODOLOGIE p.18
    - COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ p.19
    - FINANCEMENTS p.20
    - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE p.21
    - COMMUNICATION p.22
    - ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES ET ARTISTIQUES p.23

# DU CCO VERS LA RAYONNE

Pépinière d'initiatives innovantes et citoyennes, le CCO invente, depuis plus de 55 ans, un espace culturel de liberté. Il permet à chacun de cultiver sa capacité à prendre place dans la société.

Depuis fin 2018, le CCO est en transition entre deux lieux aux histoires bien différentes. Il s'est installé rue Alfred de Musset pour préfigurer son prochain équipement dans le cadre d'une occupation transitoire. Il quittera la rue Georges Courteline pour devenir définitivement La Rayonne en 2023.

**1963**

Création du CCO  
Plus de 55 ans  
d'histoire associative,  
artistique, culturelle,  
engagée et festive !



CCO Jean-Pierre Lachaize  
39 rue Georges Courteline  
69100 Villeurbanne

**2016**

Avec le GIE La Ville  
Autrement, il prépare  
l'Autre Soie

**2018**

Occupation temporaire  
de l'Autre Soie

**2020**

Démarrage des travaux  
Nouvelle phase  
d'occupation de la friche

**2023**

Inauguration de La Rayonne



CCO La Rayonne  
Friche Autre Soie  
24 rue Alfred de Musset  
69100 Villeurbanne

Phase chantier

---

## LA PHASE CHANTIER

Après deux années d'occupation temporaire dans le bâtiment patrimonial de la friche Autre Soie, une nouvelle phase d'occupation transitoire se dessine dans le cadre du projet, porté par le GIE La Ville Autrement et le CCO.

### **NOUVELLE PHASE D'OCCUPATION DE LA FRICHE**

Les travaux démarrent ! Le bâtiment patrimonial va entrer en rénovation et de nouveaux bâtiments vont se construire, dont l'équipement de La Rayonne. Le Centre d'Hébergement d'Urgence d'Alynea va être déplacé dans des habitats modulaires. Les familles occuperont ces hébergements temporaires pendant la durée du chantier, avant de pouvoir rejoindre les nouvelles constructions en 2023.

Ce sont désormais huit structures qui vont habiter les différents espaces coordonnés par le CCO : bureaux et lieux d'accueil, salles de réunion et d'atelier, amphithéâtre, bar, sans oublier le parc arboré. Ils constitueront le terrain de jeu pour les trois années à venir, en lien étroit avec les habitants et les acteurs du quartier. Le nouveau défi sera d'explorer les interstices créés par le chantier, aussi bien physiques qu'humains.

CCO La Rayonne, friche de l'Autre Soie, 24 rue Alfred de Musset - Villeurbanne.

**Renseignements :** [activation@cco-villeurbanne.org](mailto:activation@cco-villeurbanne.org)

---

## LA RAYONNE

L'équipement de notre tiers-lieu culturel comprendra :

- Une salle de concert : 1 100 places modulables et un club.
- 380m<sup>2</sup> d'espaces dédiés aux formations et à la créativité.
- Un amphithéâtre de 60 places.
- 770m<sup>2</sup> de salle de coworking, bureaux et accueil.
- Des espaces de création : studio, numérique, danse et ateliers artistiques.
- Un Living Lab, un studio de création numérique et un Fablab.
- Un parc arboré voisin d'1.7 hectare, et des événements en plein air.





## Oser

**l'expérience de l'art et de la création,**  
*pour être reconnu dans son égale dignité et  
participer activement à la vie culturelle de  
la société.*

Une programmation artistique audacieuse  
et participative : créations partagées,  
festivals, ateliers et résidences artistiques,  
mise en avant des artistes locaux...

---

## ATELIERS ARTISTIQUES

### Arts plastiques – Les Renc’art

Apprentissage des techniques de modelage, visites d’expositions, sorties culturelles et rencontres, créations d’œuvres collectives et installations.

Intervenante : Céline Dodelin. En partenariat avec le CCAS de Villeurbanne. Niveau débutant – Atelier hebdo de 2h - CCO La Rayonne. Gratuit sur inscription.

### Arts plastiques – Les Temps d’arts

Le groupe est ouvert aux personnes ayant une pratique en arts plastiques confirmée.

Intervenante : Jacqueline Li-Michaud. Niveau confirmé. Les mardis 15h-17h. CCO JP Lachaize. Gratuit sur inscription.

### Ateliers design et création textile

Apprentissage de techniques textiles, conception de modèles, réalisation des pièces et restitution publique. Les sujets de la nouvelle saison : les canevas, l’histoire de l’art populaire et le féminin.

Intervenante : Anne Dumont. Tous niveaux. Atelier hebdo 2h - CCO La Rayonne. Gratuit sur inscription.

### Atelier de création en surcyclage

Un atelier pour apprendre à redonner vie à nos « déchets ». Réemployer, réutiliser, remodeler, revaloriser ou associer les matériaux pour créer de nouveaux objets.

Intervenante : Jesse Wellard. Tous niveaux. Atelier hebdo 2h - CCO La Rayonne. Sur inscription, participation financière demandée.

**Renseignements et inscriptions :** [mediation@cco-villeurbanne.org](mailto:mediation@cco-villeurbanne.org)

---

## RÉSIDENCES ET CRÉATIONS ARTISTIQUES PARTAGÉES

Le CCO collabore avec des artistes et compagnies pour réaliser des créations partagées avec les territoires. Elles sont le fruit d’un travail sur l’année avec des habitants de la métropole, plus particulièrement dans les quartiers classés « Politique de la Ville ». Elles se composent de différentes disciplines : écriture, mise en scène, scénographie, théâtre, musique et arts plastiques.

### Résidence artistique

Un dispositif de résidence artistique est proposé pour accompagner la transformation urbaine en cours au quartier de la Soie, lieu d’implantation de notre futur projet.

**Renseignements :** [residence@cco-villeurbanne.org](mailto:residence@cco-villeurbanne.org)



# Innover

**l'action sociale et culturelle**  
**au cœur des territoires**, *pour favoriser*  
*les échanges, les initiatives et l'engagement.*

Des temps de rencontre, d'apprentissage,  
d'expérimentation et de croisements d'idées :  
réunions créatives et design-thinking,  
apprentissage du numérique, conférences,  
séminaires, conciergerie...

---

## PÔLE NUMÉRIQUE INCLUSIF

Le CCO propose de nouvelles pratiques autour des technologies numériques, tout en ayant à cœur une gestion éthique, sociétale et environnementale.

### FABLAB SOLIDAIRE

Un programme d'apprentissage électronique et numérique qui détourne les pratiques habituelles pour des usages conviviaux, créatifs et émancipateurs. Avec le concours du label «FabLab Solidaires», financé par la Fondation Orange.



Prototyper, dessiner, imprimer en 3D mais aussi se réapproprier les technologies numériques. C'est un espace de créativité artistique et de transmission de compétences techniques. Ouvert à tous, il accueille notamment les jeunes en décrochage scolaire.

Le programme pédagogique du FabLab Solidaire est disponible sur demande à [numerique@cco-villeurbanne.org](mailto:numerique@cco-villeurbanne.org).

### MICRO-FOLIE « LA RAYONNE - VILLEURBANNE »

Une Micro-folie est un dispositif de musée numérique initié par La Villette et porté par le Ministère de la Culture avec 12 institutions et musées nationaux.



Le musée numérique est une galerie virtuelle qui incite à la curiosité, et qui se décline en un outil d'éducation artistique et culturelle : beaux-arts, architecture, cultures scientifiques et spectacle vivant. Grâce à des outils numériques, faites une plongée dans des centaines de chef-d'oeuvres issus des collections des grandes institutions nationales qui s'ouvrent en parcours libres, en jeux, en éclairages thématiques...

En accès libre les mercredis après-midi. Des conférences seront proposées régulièrement. **Renseignements** : [mediation@cco-villeurbanne.org](mailto:mediation@cco-villeurbanne.org)



---

## CO-CONSTRUCTION CITOYENNE

Le CCO expérimente et accompagne des dispositifs de démocratie participative, tels que les Conseils citoyens ou les Jurys citoyens. L'objectif est de faire entendre la voix et les idées des citoyens sur des questions qui les concernent : projets urbains, accueil des migrants. Il aide également les collectifs à se structurer (comité de locataires...).

Les collectifs citoyens peuvent être constitués de personnes volontaires ou tirées au sort. La parité et la représentation de toutes les composantes des territoires sont recherchées. Des méthodes créatives de prises de décision collectives et d'émergence de solutions innovantes sont mises en place comme le Design thinking, l'élection sans candidat ou la prise de décision par consentement.

**Renseignements** : [concertation@cco-villeurbanne.org](mailto:concertation@cco-villeurbanne.org)



# Accompagner

**des associations et entreprises  
sociales et culturelles**, *pour soutenir  
le développement de l'économie sociale  
et solidaire.*

Créer la rencontre de tout un écosystème  
culturel, artistique, social et citoyen :  
coworking, accompagnement de projets  
et d'initiatives, formations, cafés-  
rencontres, services mutualisés...

---

## ACCOMPAGNEMENT ET CCO-WORKING

Le CCO accompagne les porteurs de projets collectifs, les associations et les artistes.

En favorisant le partage des ressources, il aide au développement des projets et facilite la rencontre et la coopération au sein d'un éco-système favorable.



### ACCUEIL ET MUTUALISATION DE RESSOURCES

Des bureaux et des espaces de co-working sont mis à disposition, de préférence à des structures ayant au moins un salarié ou un entrepreneur travaillant dans le domaine de l'innovation sociale et culturelle, de l'ESS, du numérique, de l'artistique ou de la citoyenneté.

### DES ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS RYTHMENT LA VIE QUOTIDIENNE

Petits déjeuners d'échanges, réunions d'information, co-construction de projets inter-associatifs, mutualisation de ressources, d'expériences et de compétences.

### DES SERVICES ET DES OUTILS POUR LES CCO-WORKERS

Mise à disposition ponctuelle ou régulière de salles de réunion, d'activités, de répétition ; domiciliation d'associations ; salle de spectacle et matériel scénique pour événements ; secrétariat mutualisé (reprographie, reliure, envoi du courrier, achats de fournitures administratives mutualisées).

### Renseignements :

[cco@cco-villeurbanne.org](mailto:cco@cco-villeurbanne.org) - 04 78 93 41 44



Les Mercredis de l'autre Soir

Les Mercredis de l'autre Soir

CO

---

## RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accueil des porteurs de projets déjà engagés ou en phase de création et des bénévoles associatifs à la demande ou dans le cadre d'un suivi. L'accompagnement de projets collectifs, associatifs, ESS et culturels, va de l'émergence au développement d'activités, de l'étude de l'environnement à la structuration juridique, économique ou au positionnement stratégique : appui méthodologique et technique, mise en relation avec d'autres partenaires ou acteurs locaux, orientation vers des formations, diagnostic et conseil sur les dimensions liées au développement de projet et à la création d'une association (administration, financements, communication, planification, gestion...).

• **Sur rendez-vous le mercredi** // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Attention, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois** // rendez-vous délocalisés au  
CCO La Rayonne, 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne

**Nathalie Tibolla**, *chargée de la vie associative et de la concertation*  
vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14

### RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT EN GESTION COMPTABLE ET OUTILS DE PILOTAGE FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

Conseil et accompagnement individualisés pour la mise en place d'une comptabilité informatique, l'élaboration du bilan et des budgets prévisionnels, la gestion financière des projets et la sécurisation du modèle économique.

• **Un mardi par mois, sur rendez-vous d'une heure, entre 17h et 20h.**

*Lahcène Messahli, expert-comptable, Essor consulting*  
*Avec le soutien de la Métropole de Lyon*

*Inscription auprès de Nathalie Tibolla,*  
*vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14*

### NOUVEAU !

Le CCO participe à un programme d'accompagnement destiné aux étudiants engagés dans la vie associative, proposé par l'Université de Lyon.

Une formation en deux séances :

**PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ET PRÉSENTER SON PROJET**

**Mardi 24 novembre et jeudi 26 novembre** // 17h30-20h

Avec **Nathalie Tibolla**, *chargée de la vie associative et de la concertation*

Informations : [www.universite-lyon.fr](http://www.universite-lyon.fr)



# CALENDRIER DES FORMATIONS

Oct.	Mer. 7	Création d'une association	p. 16
	Lun. 12 et mer. 14	Méthodologie de projet - 1 & 2	p. 18
	Ven. 23 et ven. 30	Gouvernance et numérique - 1 & 2	p. 15
Nov.	Lun. 2	Stratégie de diffusion d'un projet artistique - 1	p. 25
	Ven. 6	Gouvernance et numérique - 3	p. 15
	Lun. 9	<b>ATELIER</b> / Les outils libres pour coopérer	p. 23
	Sam. 14	Mise en place d'une comptabilité	p. 19
	Lun. 16	Élaborer un dossier de diffusion - 2	p. 25
	Mer. 18	<b>REUNION D'INFOS</b> Financement participatif	p. 20
	Ven. 20	Auto-défense numérique et cyber-sécurité	p. 14
	Lun. 23	<b>REUNION D'INFOS</b> Restauration et hygiène alimentaire	p. 17
	Mar. 24 et jeu. 26	<b>UDL</b> / Préparer une intervention en public - 1 & 2	p. 11
	Lun. 30	Formaliser sa production et élaborer son budget - 3	p. 25
	Déc.	Mer. 2	Le cahier des charges d'un site internet
Sam. 5		<b>ATELIER</b> / Outils de pilotage gestion économique - 1	p. 19
Lun. 7 et mer. 9		<b>ATELIER</b> / Créer son site internet	p. 23
Sam. 12		<b>ATELIER</b> / Outils de pilotage gestion économique - 2	p. 19
Lun. 14		Auto-défense numérique et cyber-sécurité	p. 14
Mar. 15		Fonctionnement et évolution d'une association	p. 16
Jan.	Mer. 6	Création d'une association	p. 16
	Sam. 9	Mise en place d'une comptabilité	p. 19
	Mar. 12	Les différents statuts pour entreprendre en ESS	p. 21
	Jeu. 14	Mutualiser les moyens humains pour entreprendre	p. 21
	Lun. 18	La responsabilité des dirigeants associatifs	p. 17
	Mer. 20	La fiscalité des associations	p. 19
	Mar. 26 et jeu. 28	Tenir une comptabilité et gérer sa trésorerie 1 & 2	p. 19
Fév.	Lun. 1 <sup>er</sup>	Le plan de financement de son projet	p. 20
	Mer. 3	Collectivités territoriales et financement	p. 20
	Mar. 23 et jeu. 25	Le mécénat privé 1 & 2	p. 20
Mar.	Lun. 1 <sup>er</sup> et mer. 3	Formalités et obligations des associations	p. 24
	Lun. 8 et mer. 10	Législation sociale et spécificités du spectacle vivant 1 & 2	p. 24
	Lun. 15 et mer. 17	<b>CO-FORMATION</b> / Gérer et animer une réunion 1 & 2	p. 18
	Lun. 22	Déterminer une offre de services et fixer sa valeur - 1	p. 21
	Mer. 24	Création d'une association	p. 16
	Sam. 27	Mise en place d'une comptabilité	p. 19
	Lun. 29 et mer. 31	<b>CO-FORMATION</b> / Préparer une intervention en public 1 & 2	p. 18
Avr.	Lun. 5	Déterminer une offre de services et fixer sa valeur - 2	p. 21
	Mar. 6	Organiser une manifestation culturelle	p. 17
	Lun. 26	La communication des associations	p. 22
	Mer. 28	Intégrer les réseaux sociaux dans sa communication	p. 22
Mai	Mar. 4 et mar. 11	<b>ATELIER</b> / Outils de pilotage en gestion économique 1 & 2	p. 19
	Lun. 17 et mer. 19	<b>CO-FORMATION</b> / Gérer les relations humaines 1 & 2	p. 24
Jun	Mer. 2	Création d'une association	p. 16

---

# CYCLE DE FORMATIONS

## « ASSOCIATION

## MODE D'EMPLOI »

*Destinées aux bénévoles, les formations accompagnent les petites associations dans la conduite de leurs projets.*

Le programme de formations est construit autour de trois objectifs :

- Proposer une information juridique, fiscale, sociale et comptable par des intervenants spécialisés ;
  - Transmettre des méthodes d'organisation pour gagner en efficacité et en crédibilité ;
  - Mettre en lumière les différents acteurs potentiellement partenaires des associations.
- **Renseignements et inscriptions** 04 37 48 88 14  
vieassociative2@cco-villeurbanne.org

## LES FORMATS

### D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

*Différents formats d'accompagnement collectif sont proposés et programmés dans le cycle de formations : formations classiques, co-formations, ateliers de mise en pratique en groupes réduits.*

Pour répondre aux besoins exprimés au fil de l'année, des ateliers seront ouverts aux participants pour partager et mettre en pratique les contenus acquis en formation. Également, des temps d'informations et d'échanges thématiques seront ouverts à tous, en cours d'année selon l'actualité des réseaux culturels, associatifs et ESS (lancement d'appel à projet, évolution de la réglementation, etc.) et les préoccupations du secteur associatif.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### • Rendez-vous d'accompagnement individualisé

Accompagnement gratuit dans le cadre du réseau des structures d'appui à la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes (SAVAARA).

### • Rendez-vous d'accompagnement en gestion comptable et outils de pilotage financier et économique :

Participation financière de 30€ annuel par association à l'inscription au premier rendez-vous.

### • Cycle de formations « Association Mode d'Emploi » :

Participation financière de 30€ annuel par association à l'inscription. Valable pour l'ensemble des formations, co-formations et ateliers.

### • Réunions d'informations et formations « Transition numérique et associations » :

Gratuit, sur inscription.



### AUTO-DÉFENSE NUMÉRIQUE ET CYBER-SÉCURITÉ

Apprendre à se protéger numériquement :

- Se défendre dans le monde virtuel ;
- Découvrir les logiciels et services adaptés à son organisation ;
- Intégrer le fonctionnement des réseaux internet et les applications du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) ;
- Apprendre à protéger ses données et comprendre les enjeux liés à la protection de celles-ci.

• **Deux dates au choix** // CCO Jean-Pierre Lachaize

#### **Formation sur une journée**

Sans frais mais inscription obligatoire.

Session 1 // **Vendredi 20 novembre 2020** (9h-17h)

Session 2 // **Lundi 14 décembre 2020** (9h-17h)

**Sayat Topuzogullari**, chargé d'animation numérique, CCO  
numerique@cco-villeurbanne.org

*Formation organisée par le CCO dans le cadre d'un partenariat avec la DRDJSCS.*



## **GOVERNANCE ET NUMÉRIQUE**

### ***Mieux collaborer grâce au numérique***

- Appréhender les opportunités du numérique en matière de gouvernance pour : faciliter les collaborations, favoriser la participation et l'implication de toutes les parties prenantes, aider à la prise et au suivi des décisions.
- Identifier ses besoins et les risques à prendre en compte : exclusion des personnes non initiées, redistribution des rôles, voire des pouvoirs...
- Choisir des outils numériques adaptés aux objectifs de son projet associatif, son mode de gouvernance et ses moyens.
- Construire un plan d'actions de mise en œuvre de l'utilisation du numérique dans son organisation.

### **• Attention formation sur 3 jours !**

### **Destinée aux dirigeants d'association bénévoles ou salariés**

Sans frais mais inscription obligatoire.

**Vendredi 23 octobre // Vendredi 30 octobre // Vendredi 6 novembre // 9h-17h // CCO Jean-Pierre Lachaize**

**Nathalie Tibolla**, chargée de la vie associative et de la concertation, CCO

Renseignements et inscriptions : [contact@savaara.fr](mailto:contact@savaara.fr)

*Formation organisée par le réseau Savaara dans le cadre d'un partenariat avec la Direccte.*



# STATUTS ET FONCTIONNEMENT



— CONNAÎTRE LES STATUTS JURIDIQUES POUR LES PROJETS COLLECTIFS ET PLUS PARTICULIÈREMENT CEUX DE L'ASSOCIATION « LOI 1901 »

*Tout au long de l'année, des modules de formation "sur mesure" peuvent être mis en place sur demande, en particulier dans le domaine du fonctionnement et de l'animation des associations, ceci pour s'adapter à des contextes de structures ou des publics spécifiques.*

## CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET FAIRE

Comprendre le cadre de la loi 1901 pour définir un fonctionnement associatif et rédiger des statuts adaptés. Connaître les modalités de déclaration en préfecture et les obligations d'une association déclarée.

• **Dates au choix** : les mercredis 7 octobre / 6 janvier / 24 mars / 2 juin // 14h - 18h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Nathalie Tibolla**, chargée de la vie associative, CCO

## FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION D'UNE ASSOCIATION

En fonction des obligations et des règles de base des associations de loi 1901, (re)découvrir les modes d'organisation possibles d'une association. Comprendre les statuts de son association et leurs fonctions et les adapter au fonctionnement collectif souhaité.

FORMATION S'ADRESSANT AUX ASSOCIATIONS DÉJÀ CRÉÉES.

• **Mardi 15 décembre** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Nathalie Tibolla**, chargée de la vie associative, CCO





## JURIDIQUE

CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITÉS

### LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Connaître les risques réels de mise en cause de la responsabilité des dirigeants associatifs. Identifier les moyens de limiter ces risques.

- **Lundi 18 janvier** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Béatrice Guillaume**, avocate, cabinet Alcyconseil

### ORGANISER UNE MANIFESTATION CULTURELLE

Connaître et respecter le cadre réglementaire et les obligations administratives liés à l'organisation d'une manifestation culturelle (déclarations et autorisations, règles de sécurité, législation sociale, etc. ).

- **Mardi 6 avril** // 18h30 - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Jean-Claude Varlet**, administrateur dans le spectacle vivant

## RÉUNION D'INFORMATIONS

==== Réunion ouverte à tous, sans frais.  
Sur inscription.

### RESTAURATION ET HYGIENE ALIMENTAIRE

Connaître les règles applicables lorsqu'une association organise de manière régulière ou ponctuelle des repas ou activités avec des denrées alimentaires, notamment lors d'événements festifs.

- **Lundi 23 novembre** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
Technicien santé environnementale,  
direction de la santé publique, Ville de Villeurbanne



# MÉTHODOLOGIE



— CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE SON ASSOCIATION ET SES PROJETS

## MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Acquérir des méthodes et des outils pratiques et concrets pour apprendre à construire, mettre en œuvre et mener à bien son projet (argumentaire, inventaire des ressources, tableaux de bord de gestion, plannings, bilan et évaluation). Mise en œuvre à partir des expériences et des projets des participants.

**Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux dates.**

• **Lun. 12 et mer. 14 octobre** // 18h30 - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Muriel Berthelot**, Tout Conte Fait

## CO-FORMATIONS

*« Gérer et animer une réunion d'association, préparer une intervention en public, présenter un projet »*

Apport de connaissances et mise en pratique. Préparation et déroulement d'une réunion : ordre du jour, rôle et outils de l'animateur, facilitation de l'expression et de la production de résultat... Prise de parole en public : intervention dans une réunion, présentation d'un projet, de son association à un interlocuteur extérieur...

• **Animation de réunion :**

Lundi 15 et mercredi 17 mars, 18h30-21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

• **Prise de parole en public :**

Lundi 29 et mercredi 31 mars, 18h30-21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Hoël Ascouet**, coordinateur et facilitateur de projets associatifs.

***Les deux co-formations peuvent être suivies de façon distincte, mais il est conseillé de suivre les 4 séances.***





# COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

MAITRISER LES RÈGLES COMPTABLES ET FISCALES DE BASE POUR SON ASSOCIATION

## MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

Situer les obligations comptables dans le cadre juridique des associations et définir leur utilité dans la gestion courante de l'association. Acquérir les bases de la mise en œuvre de la comptabilité, permettant d'établir les bilans financiers et prévisionnels.

• **Dates au choix** : samedis 14 novembre / 9 janvier / 27 mars

9h - 13h // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Thomas Palop**, expert comptable, cabinet Neovista

## ATELIER / OUTILS DE PILOTAGE EN GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Construire et mettre en pratique les outils présentés dans les formations portant sur la comptabilité et la gestion financière. Chaque séance portera sur la construction d'un outil : budget prévisionnel, plan de trésorerie...

NB : Venir avec son ordinateur portable, sinon nous prévenir pour une mise à disposition.

**Atelier en deux séances, présence obligatoire aux deux.**

• **Deux sessions au choix** :

Samedis 5 déc. et 12 déc. 2020 // 9h30 - 12h

ou mardis 4 et 11 mai 2021 // 18h30 - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Lahcène Messahli**, expert comptable, Essor consulting



## LA FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS

Connaître les grands principes du droit fiscal applicable aux associations et les règles d'imposition des structures non lucratives. Savoir dans quels cas les associations peuvent être assujetties aux impôts commerciaux et connaître les conséquences et les options possibles en cas d'activité lucrative.

• **Mercredi 20 janvier** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Lahcène Messahli**, expert comptable, Essor consulting

## TENIR UNE COMPTABILITÉ ET GÉRER SA TRÉSORERIE

Concevoir la comptabilité comme un outil de gestion, d'anticipation et de contrôle et utiliser les outils de suivi et de gestion de trésorerie. La formation prend en compte les évolutions du plan comptable associatif.

**Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.**

• **Mardi 26 et jeudi 28 janvier 2021** // 18h30 - 20h30 // Palais du travail, 9 place Lazard Goujon à Villeurbanne

**Laurent Simo**, cabinet In Extenso



# FINANCEMENTS

CONNAÎTRE ET TROUVER DES FINANCEMENTS  
POUR SON ASSOCIATION

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Identifier les collectivités territoriales et leurs compétences, depuis les réformes territoriales (métropoles, nouvelles régions...). Outiller les associations dans la construction d'une relation partenariale avec les collectivités. Cerner les modalités de relations entre associations et collectivités, les soutiens financiers possibles (appel à projet, demande de subvention). Savoir répondre à une demande de subvention (enjeux, obligations...).

• **Mercredi 3 février** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**David Chevallier**, consultant mémO conseil

## LE PLAN DE FINANCEMENT DE SON PROJET

Comment trouver des financements structurants pour son projet. Identifier ses besoins de financements (activité, développement, investissement...) pour trouver les outils adéquats (subventions d'investissement, avances remboursables, trésorerie...) et mettre en place une stratégie adaptée.

• **Lundi 1 février** // 18h30 - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Sara Elie**, Rhône Développement Initiative



## RÉUNION D'INFORMATIONS

### RÉUSSIR SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Comprendre et assimiler les clés de réussite d'une campagne de financement participatif : présentation des plateformes et des outils dédiés, démonstration de la construction d'une page projet et du plan de communication, le tout appuyé par de nombreux exemples.

• **Mercredi 18 novembre** // 18h30 - 20h30 // CCO J-Pierre Lachaize  
**Adrien Biot**, KissKissBankBank

## LE MÉCÉNAT PRIVÉ

Distinguer mécénat et parrainage. Connaître le cadre juridique et fiscal. Appréhender les enjeux du mécénat d'entreprise. Permettre aux associations présentes de travailler sur leur projet en leur donnant des méthodes d'approche des entreprises (constitution de dossier, démarchage, etc.).

**Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.**

• **Mardi 23 et jeudi 25 février** // 18h30 - 20h30 // Palais du travail,  
9 place Lazare Goujon - 69100 Villeurbanne

**Régis Chomel de Varagnes**, Oraveo



### MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS POUR ENTREPRENDRE

Présentation générale des formes de mutualisations possibles, en matière d'emploi : le portage salarial, la mutualisation de postes, le prêt de personnel... et les espaces dans lesquels elles s'organisent : les coopératives d'activités et d'emplois (CAE), les Groupements d'Employeurs, les pépinières, les incubateurs...

• **Judi 14 janvier 2021** // (accueil café à 9h) 9h30 - 11h30 // CCO

La Rayonne, 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne

**Maryline Saint-Cyr**, directrice, Le Cref

### LES DIFFÉRENTS STATUTS POUR ENTREPRENDRE EN ESS

Présentation et analyse juridique des différents statuts correspondant au développement d'un projet individuel (auto-entrepreneur, entreprise individuelle) et d'un projet collectif : associations, coopératives (Scic, Scop) et sociétés commerciales (SARL, SAS, SASU ...).

• **Mardi 12 janvier** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Sara Elie**, Rhône Développement Initiative

### DÉTERMINER UNE OFFRE DE SERVICES ET FIXER SA VALEUR

Au cours de la première séance : comprendre le concept de proposition de valeur, répondre à la question : pourquoi un usager va-t-il nous choisir ? Quelle est la valeur de mon offre ? Tester les hypothèses de construction de son offre, mise en pratique entre les 2 séances. Adaptation et finalisation au cours de la seconde séance.

• **Lundi 22 mars et lundi 5 avril** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Ludovic Rérolle**, expert entrepreneuriat, accompagnateur Ronalpia et

**Nathalie Tibolla**, CCO

## RÉUNIONS D'INFORMATIONS

### PASSER DU STATUT ASSOCIATIF AU STATUT DE COOPÉRATIVE

L'Union Régionale des Scop - URSCOP organise au fil de l'année des réunions d'informations « Accueil Créateurs COOPSt ART » pour celles et ceux qui souhaitent entreprendre avec ce statut.

Information et inscription : <https://www.scop.org/accueil/entreprendre/nous-rencontrer/inscription/>



# COMMUNICATION

APPRENDRE À BIEN COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION

## LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Penser sa stratégie de communication. Savoir établir un plan de communication (objectifs, cibles, outils, moyens...) pour sa structure ou pour un événement.

• **Lundi 26 avril** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Vincent Mabilot**, enseignant chercheur, Université Lumière Lyon 2

## INTÉGRER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SA COMMUNICATION

En deux parties :

- Les spécificités et utilisations des principaux réseaux sociaux en fonction de sa structure et des publics à toucher, leur place dans la stratégie de communication globale. La création et l'animation de communauté, les écueils.

- Mise en pratique : Quel réseau social choisir ? Comment avoir un maximum d'impact en peu de signes ?

*NB : Mise en pratique, venir avec votre PC portable, mise à disposition possible si vous n'en disposez pas.*

• **Mercredi 28 avril** // 14h30 - 17h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Stéphane Degroisse**, chargé du site internet et des nouveaux médias, Musée des Beaux-Arts de Lyon





# COMMUNICATION

— APPRENDRE À BIEN COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION

*Ces 3 formations et ateliers sont destinés aux novices et curieux et non pas aux pratiquants souhaitant se perfectionner !*



## **ATELIER / LES OUTILS LIBRES POUR COOPÉRER**

Tour d'horizon et appropriation des services en ligne pour travailler de manière collaborative en présentiel et à distance : agenda partagé, dépôt de fichiers, enquête et sondage de calendrier...

*NB : Mise en pratique, merci de venir avec votre ordi portable (nous prévenir si vous n'en disposez pas) et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.*

• **Lundi 9 novembre** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

## **LE CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET D'UNE ASSOCIATION**

Identification des besoins de la structure. Balayage des aspects fonctionnels, techniques et budgétaires. Présentation des différents outils selon les objectifs : site-vitrine, blog ou wiki.

• **Mercredi 2 décembre** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

## **ATELIER / CRÉER SON SITE INTERNET**

L'atelier fait suite à la formation « Le cahier des charges du site internet d'une association ». Première expérimentation de l'outil choisi pour développer le site-vitrine, blog ou wiki à l'aide de <https://frama.site/> de Framasoft.

*NB : Mise en pratique, merci de venir avec votre ordi portable (nous prévenir si vous n'en disposez pas) et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.*

• **Lundi 7 et mer. 9 décembre** // 18h30 - 20h30 // CCO Jean-Pierre Lachaize

Avec **Sayat Topuzogullari**, animateur numérique, CCO



## ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

CONNAÎTRE LA LÉGISLATION SOCIALE ET MAÎTRISER  
LES PREMIÈRES DÉMARCHES POUR RECRUTER UN SALARIÉ

### FORMALITÉS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Vue d'ensemble de la fonction employeur : définition du contrat de travail et du lien de subordination, formalités d'embauche, contrat de travail (rédaction, exécution, modification, rupture), conventions collectives de branches, complémentaire santé...

**Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.**

**Attention début des formations à 18h !**

• **Lundi 1<sup>er</sup> et mercredi 3 mars** // 18h - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Cédric Laporte**, AGLCA

### LÉGISLATION SOCIALE ET SPÉCIFICITÉS DU SPECTACLE VIVANT

Dans le cadre général du droit du travail (suivre en amont le module « Formalités et obligations des associations employeuses »), mettre en place les collaborations de travail avec des personnes physiques (artistes, techniciens, prestataires) prenant en compte les spécificités liées au spectacle vivant : conventions collectives du secteur, présomption de salariat des artistes du spectacle, recours au CDD d'usage, licence d'entrepreneur du spectacle vivant, artistes auteurs...

**Formation en deux séances, présence obligatoire aux deux.**

• **Lundi 8 et mercredi 10 mars** // 18h - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize  
**Jean-Claude Varlet**, administrateur dans le spectacle vivant

## CO-FORMATION

### GÉRER LES RELATIONS HUMAINES DANS UNE ASSOCIATION

Différentes ressources humaines composent un projet associatif. Comment les mobiliser et les valoriser ? Comment articuler la participation des bénévoles et le travail des salariés ? Comment prévenir et gérer les conflits ? Quelle organisation proposer pour donner une place à chacun, selon son statut et dans la durée ? Ces questions seront abordées en fonction des situations et besoins des associations présentes.

• **Lundi 17 et mercredi 19 mai** // 18h30-21h // CCO J-Pierre Lachaize  
**Hoël Ascouet**, coordinateur et facilitateur de projets associatifs





# ASSOCIATIONS ARTISTIQUES

PRODUCTION ET DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

## STRATÉGIE DE DIFFUSION D'UN PROJET ARTISTIQUE - 1

Savoir évaluer le stade développement de son projet artistique, connaître les réseaux d'acteurs professionnels et leur fonctionnement, pouvoir se situer par rapport aux différents interlocuteurs, connaître les éléments qui constituent une stratégie de diffusion.

- **Lundi 2 novembre** // 18h - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

## ELABORER UN DOSSIER DE DIFFUSION - 2

Connaître les différents éléments qui peuvent composer un dossier de diffusion, penser sa rédaction, sa mise en forme et trouver le format le plus pertinent pour son projet. Analyses à partir des éléments de communication des participants ou d'autres exemples existants.

- **Lundi 16 novembre** // 18h - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

## FORMALISER SA PRODUCTION ET ÉLABORER SON BUDGET - 3

Connaître les caractéristiques des principaux contrats du spectacle vivant. Savoir construire son budget de production et de création, évaluer les recettes et dépenses, trouver l'équilibre économique, connaître les principaux types de partenaires.

- **Lundi 30 novembre** // 18h - 21h // CCO Jean-Pierre Lachaize

**Aurélie Montagnon**, coordinatrice CMTRA

**\* Attention, début des formations à 18h !**

***Il est fortement conseillé de suivre les 3 formations.***





# Laboratoire d'innovation sociale et culturelle

*Un CCO, deux adresses !*

## **CCO Jean-Pierre LACHAIZE**

39 rue Georges Courteline  
69100 Villeurbanne  
04 78 93 41 44  
cco@cco-villeurbanne.org

**Bus** C17, C26, 37, 69

**Arrêt** Antonins

**Tram** Ligne T1

**Arrêt** In SA-Einstein

## **RENSEIGNEMENTS**

**Accompagnement, formations**  
vieassociative@cco-villeurbanne.org  
04 37 48 88 14

## **CCO-Working**

cco@cco-villeurbanne.org

## **CCO LA RAYONNE**

Friche Autre Soie  
24 rue Alfred de Musset  
69100 Villeurbanne

**Métro** Ligne A

**Tram** Ligne T3

**Bus** C8, C15, 16, 28, 52, 68, 100

**Arrêt** Vaulx-en-Verin La Soie

*Certaines formations  
se déroulent au*

## **PALAIS DU TRAVAIL**

9 place Lazare Goujon  
69100 Villeurbanne  
04 78 03 68 63

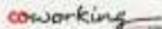
**Métro** Ligne A

**Arrêt** Gratte Ciel

**Bus** 27, 69, C26

**Arrêt** Mairie de Villeurbanne

## **LABELS ET RÉSEAUX**



## **LE CCO EST SOUTENU PAR**

